

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
POUR L'ORGANISATION DES ANIMATIONS « MON ECOLE MON COURS D'EAU » ANNEE
SCOLAIRE 2025-2026

FICHE REPONSE

Nom de l'organisme :

Statut de l'organisme :

☐ Etablissement public ☐ Association ☐ Entreprise

☐ Autre (Préciser :)

Adresse postale :

Courriel :

Tel :

Représentant légal :

agissant en qualité de :

Personne en charge du dossier de candidature :

Courriel :

Tel :

Soumettons par la présente, une manifestation d'intérêt pour la déclinaison des animations en milieu scolaire dans le cadre de l'opération « Mon école Mon cours d'eau »

DESCRIPTION DE LA OU DES ANIMATIONS :

Nous vous invitons à proposer vos animations via la fiche animation qui vous a été transmise. Il est demandé autant de fiches que d'animations proposées.

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS MIS A DISPOSITION :

Nous vous invitons à annexer à vos propositions, tout document que vous jugerez utile à l'appréciation de la valeur des moyens techniques et humains de votre offre utiles à la bonne compréhension de la candidature (description de l'organisme, descriptif sommaire des actions envisagées, moyens techniques et humains affectés aux actions, etc...)

MODALITES DE MISE EN OEUVRE ET DE PAIEMENT DES PRESTATIONS :

L'EPAGE Aveyron Amont effectue directement :

- La communication initiale auprès des écoles,
- Les inscriptions des écoles au dispositif,
- La rédaction des conventions de partenariat pédagogique entre le SMBV2A et les établissements scolaires.

L'EPAGE Aveyron Amont transmet au prestataire la liste des classes retenues et leurs coordonnées.

Le prestataire retenu s'engage à :

- Contacter les enseignants pour définir une date d'animation,
- Informer L'EPAGE Aveyron Amont des dates retenues dès que possible, et impérativement avant le début de l'animation,
- Réaliser l'animation telle que prévue dans la fiche animation correspondante ou informer au plus tôt L'EPAGE Aveyron Amont de tout changement dans le contenu ou la date de l'animation.

Chaque fiche animation est assortie des coordonnées d'un référent unique que L'EPAGE Aveyron Amont et les écoles peuvent contacter dans le cadre de ce projet.

Les animations sont rémunérées à l'unité, selon le nombre effectivement réalisé à la fin de l'année scolaire, les conventions signées faisant foi.

Le candidat / partenaire est-il prêt à cofinancer les actions ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, quel pourcentage de cofinancement le candidat / partenaire est-il prêt à verser :

COMMUNICATION SUR LES EVENEMENTS

Le prestataire s'engage, dans toute communication effectuée sur ce programme, à citer le L'EPAGE Aveyron Amont et ses partenaires financiers (Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Régional, Conseil Départemental)

A , le

Le représentant de l'organisme candidat
(signature)